

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 06869

Numéro SIREN : 917 908 683

Nom ou dénomination : 3nine SAS

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2024 sous le numéro de dépôt A2024/005940

3nine SAS
Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros
Siège social : Chez In Extenso Auvergne Rhône Alpes, 24 Chemin des
Verrières, 69260 CHARBONNIERES LES BAINS
917 908 683 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 26 septembre,
A 10 heures,

La société 3nine AB, Société de droit étranger, ayant son siège social Cyllindervägen 12, 131 27 NACKA STRAND (Suède), immatriculée sous le numéro 556574-5394, représentée par Monsieur Clas Ragnar GUNNEBERG, Président du Conseil d'administration,

Associée unique de la société 3nine SAS,

A pris la décision suivante relative à la désignation de représentants de la Société.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique désigne en qualité de représentants de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Bradley EICHER,
Né le 26 janvier 1985,
De nationalité suédoise,
Demeurant Upplandsgatan 54 E Lgh 1202, 11328 STOCKHOLM (Suède,

Et

Madame Olivia OSTLING,
Née le 17 juin 1979,
De nationalité suédoise,
Demeurant Mjølarnvagen 20 A, 13174 NACKA (Suède),

Monsieur Bradley EICHER et Madame Olivia OSTLING disposeront des pouvoirs de diriger, gérer et engager à titre habituel la Société.

Monsieur Bradley EICHER et Madame Olivia OSTLING auront le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Bradley EICHER et Madame Olivia OSTLING ainsi nommés acceptent les fonctions qui viennent de leur être confié et déclarent, en ce qui les concernent, n'être atteints d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher leurs désignations et l'exercice de leurs fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Société 3nine AB

Associée unique et Présidente

Clas Ragnar GUNNEBERG



Bradley EICHER



Olivia OSTLING

